

Montréal, le 14 décembre 2004

**Par télécopieur : (450) 347-6243**

Madame Johanne Nasstrom  
Table régionale des organismes communautaires  
et bénévoles de la Montérégie  
39, Saint-Jacques, bureau 206  
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3B 2J6

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 13 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

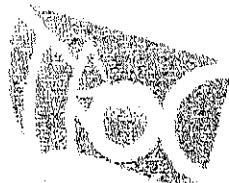
[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

~~Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.~~



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Eric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



**Table régionale des organismes communautaires  
et bénévoles de la Montérégie**

Montérégie

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 décembre 2004

**Monsieur Jean-Pierre Paquin**  
**Député provincial de Saint-Jean**  
249, rue Laurier, 2e étage  
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc  
Téléphone : (450) 346-3040  
Télécopieur : (450) 346-3340

**Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec**

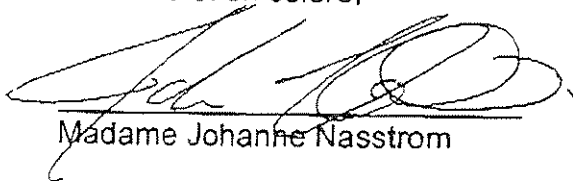
Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



Madame Johanne Nasstrom

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864-1779  
Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
Fax.: 514-362-0660  
Courriel: [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

---

39, Saint-Jacques, bureau 206, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2J6  
Téléphone : (450) 347-4110 Télécopieur : (450) 347-6243 Courriel : [trocmon@cam.org](mailto:trocmon@cam.org)